



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le réchauffement climatique

Question au Gouvernement n° 3217

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet.

Mme Aude Luquet. Madame la ministre de la transition écologique, vous vous êtes rendue samedi dernier en Seine-et-Marne, au cœur de la forêt de Fontainebleau, qui attend un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, et qui attire chaque année plus de 11 millions de personnes. Forêt d'exception par la richesse de sa biodiversité et sa géologie particulière, son territoire est menacé par le réchauffement climatique. Les épisodes caniculaires de ces dernières années ont asséché les sols et brûlé les arbres. Ces phénomènes désastreux sont de plus en plus nombreux en France et touchent beaucoup de forêts. La lutte contre le réchauffement climatique doit donc être le moteur de votre action et s'inscrire dans une politique volontariste et transversale.

Cette politique doit d'abord être volontariste. Dans ma circonscription, par exemple, nous menons depuis plus de dix ans, avec d'autres élus de mon territoire, un combat pour faire interdire la traversée quotidienne de la forêt de Fontainebleau et de la ville de Melun par des milliers de poids lourds. Les nuisances sonores sont insupportables pour les riverains et les émissions de polluants atmosphériques sont dangereuses pour la faune et la flore. Il faut savoir que les axes de contournement existent. Les élus de nos territoires demandent votre appui pour mener cette politique volontariste dont notre biodiversité a tant besoin.

Au-delà du volontarisme, nous devons renforcer la transversalité des actions. Vous avez, à juste titre, exprimé le souhait que tous les ministères soient dotés d'une feuille de route verte. Seriez-vous favorable au renforcement des missions des hauts fonctionnaires au développement durable, déjà présents au sein de chaque ministère ?

Enfin, je regrette la disparition du terme « solidarité » dans l'intitulé de votre ministère, alors qu'il nous faut, plus que jamais, aider chaque citoyen à être un acteur de la transition écologique, quels que soient ses moyens, pour en tirer individuellement et collectivement des bénéfices. Comment comptez-vous faire vivre cette notion de solidarité au sein de votre ministère ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe MODEM et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. Je me suis en effet rendue samedi dernier dans la magnifique forêt de Fontainebleau pour constater le fantastique travail effectué par l'Office français de la biodiversité et saluer les agents de l'ONF, l'Office national des forêts. Vous avez raison : la gestion de la forêt est un élément essentiel dans un contexte de changement climatique, car si nous n'agissons pas, nous risquons de la perdre.

M. Pierre Cordier. Et il y a le scolyte !

Mme Barbara Pompili, ministre . Il s'agit d'un enjeu majeur. Mme Anne-Laure Cattelot est assise derrière vous. Je la salue : elle a remis un excellent rapport sur la forêt, dont nous allons beaucoup nous inspirer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

En ce qui concerne la traversée de la forêt de Fontainebleau par les poids lourds, des études de déplacements sont en cours dans le cadre du contrat d'intérêt national signé avec Melun Val de Seine. Nous serons attentifs aux conclusions de ces travaux et aux propositions des études de circulation, afin de trouver le meilleur compromis avec les acteurs locaux. À ce stade, je ne peux guère vous en dire plus.

Chaque ministère doit être pleinement impliqué dans la transition écologique, dites-vous. C'est une idée que je soutiens depuis longtemps. C'est parce qu'il faut, en la matière, une politique transversale que le Premier ministre remettra prochainement, à chaque ministre, une feuille de route climat qui reprendra les budgets carbone de la stratégie nationale bas-carbone. Chacun disposera donc d'une feuille de route pour avancer, qui déclinera un ensemble d'actions que chaque ministère devra mettre en œuvre et dont il devra rendre compte de manière périodique. Le réseau des hauts fonctionnaires au développement durable sera bien évidemment impliqué dans la mise en œuvre et le suivi de ces feuilles de route.

Pour conclure sur l'intitulé de mon ministère, j'ai envie de vous répondre, madame la députée, que « écologique et solidaire » est un pléonisme. D'ailleurs, quand on oublie cela, on a des ennuis. Certains de mes prédécesseurs et des gouvernements passés l'ont constaté : quand on met en place des politiques écologiques, mais qu'on ne met pas en place l'accompagnement social, ça ne fonctionne pas. Nous en tirons les leçons, et je peux vous dire que je serai très attentive à ce que toutes les politiques écologiques soient assorties de mesures d'accompagnement. Je pense, par exemple, à la prime à la conversion pour la voiture ou à MaPrimeRénov' pour la rénovation thermique des bâtiments. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet.

Mme Aude Luquet. Dans ma circonscription, 4 000 poids lourds traversent quotidiennement la forêt de Fontainebleau. À un moment donné, il faudra être cohérent : comment continuer comme cela et se battre pour la défense de l'environnement ?

M. Pierre Cordier. La cohérence, c'est bien ce qui manque à ce gouvernement !

Mme Aude Luquet. Il est nécessaire d'accompagner les Français pour acheter localement...

M. le président. Chère collègue, je vous remercie. Votre temps de parole est écoulé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM et LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3217

Rubrique : Développement durable

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)